

L'hon. M. Garson: Puis-je poser une question à l'honorable député avant qu'il reprenne son siège?

M. Diefenbaker: Assurément.

L'hon. M. Garson: Puis-je poser une question à l'honorable député? Si cette loi est tellement mauvaise, comme il l'a dit avec tant d'éloquence, pourquoi son parti n'a-t-il pas voté contre en 1951? Et pourquoi n'a-t-il pas voté contre sa prorogation en 1952?

M. Diefenbaker: Apparemment des renseignements sûrs ne satisfont pas mon honorable ami. Il pose sa question comme une litanie. Il l'a posée au représentant d'Eglinton qui lui a fourni sa réponse. Il l'a posée au chef de l'opposition qui y a répondu également. Je puis lui fournir ma réponse.

L'hon. M. Garson: Peut-être pouvez-vous la donner maintenant. Nous ne l'avons pas encore entendue.

M. Diefenbaker: Croyez-vous pouvoir jamais être satisfait d'une réponse? De fait,—et je le dis bien clairement,—pour des raisons indépendantes de ma volonté et que le ministre connaît, je n'étais pas ici en 1951 ni en 1952. Mais, la seule fois où j'ai été ici, j'ai pris l'attitude que j'ai toujours prise: la liberté...

L'hon. M. Garson: Avez-vous voté contre la mesure?

M. Diefenbaker: Si j'ai voté contre?

L'hon. M. Garson: Oui.

M. Diefenbaker: Je m'y suis opposé chaque fois.

L'hon. M. Garson: Mais vous êtes-vous prononcé contre?

M. Diefenbaker: Oui, je suis sûr d'avoir voté contre.

L'hon. M. Garson: Consultez le compte rendu et vous verrez qu'il n'en est rien.

M. Diefenbaker: "Sur division" exprime un vote contraire, tout comme d'autres formules. Je n'étais pas ici en 1951 ni en 1952, pour des motifs que mon honorable ami connaît bien.

M. Sinclair: Mais votre parti y était.

M. Diefenbaker: Oui, et mon parti s'est prononcé contre.

L'hon. M. Garson: Pourquoi n'avez-vous pas voté contre?

M. Sinnott: Permettez-moi monsieur le président, d'analyser brièvement l'éloquent discours qu'a prononcé l'honorable député de Lake-Centre, et qui a duré quarante-cinq minutes.

J'ai été tellement irrité que j'estime devoir prendre la parole cet après-midi. Je le fais à cause de certaines déclarations qu'on a faites à la Chambre. Mais je tiens à dire auparavant que j'appuierai la mesure que le Gouvernement cherche à faire adopter.

M. Brooks: Je suis sûr maintenant que le Gouvernement a tort.

M. Sinnott: Lorsque l'honorable député de Lake-Centre a parlé du ton des remarques du premier ministre, je me suis demandé si le ton qu'il employait lui-même, et celui de l'honorable député d'Eglinton ou de l'honorable député de Kamloops, n'étaient pas deux fois pire. A mon avis, nous n'avons jamais eu au Canada d'homme plus distingué pour premier ministre que le premier ministre actuel.

M. Fulton: Mais il est d'une humeur vive.

M. Sinnott: Il faudrait être extrêmement calme et patient pour pouvoir vous supporter bien longtemps. Lorsque l'honorable député de Lake-Centre dit qu'on a exercé les pouvoirs en question durant les huit dernières années, il devrait se rappeler qu'on les a exercés parce que tel était le désir de la population canadienne. En 1949, le gouvernement a reçu un mandat bien clair. (*Exclamations*).

Une voix: Il s'en va.

M. Sinnott: J'aimerais qu'il reste, car je vais parler de certaines choses dans un instant.

Ce qui me décide à prendre la parole c'est que le chef de l'opposition s'est amené hier soir à la Chambre pour y faire d'un ton très, très maussade aussi bien qu'arrogant, certaines remarques qui sont consignées à la page 2232 du *hansard*. Voici un extrait du compte rendu:

L'hon. M. Garson: Je pose la question de privilège. Il s'agit de l'allégation de mon honorable ami qui dit que les points dont il parle n'ont pas été exposés. Je les ai traités plus tôt dans le courant de l'après-midi alors qu'il était sans doute occupé ailleurs. Il ne devrait donc pas affirmer que le Gouvernement ne les a pas étudiés.

M. Drew: Monsieur le président, je regrette d'être obligé de parler de l'insinuation que le premier ministre (M. St-Laurent) a faite avant-hier soir et que vient de faire de nouveau le ministre de la Justice (M. Garson). La chose me répugne, mais je dirai aux députés que si j'ai été absent de la Chambre au début de la semaine et de nouveau aujourd'hui, c'est à cause du décès d'une personne qui était très chère aux membres de ma famille. J'ai assisté aux funérailles ce matin, et je venais de rentrer par avion, cet après-midi, lorsque je me suis présenté à la Chambre.

Or, voici que le *Journal d'Ottawa*, numéro du 19 février, publie un compte rendu des événements de la veille et signale:

Le chef conservateur-progressiste George Drew a prédit hier soir que le Canada atteindra le rang de grande puissance mondiale dans quelques an-